

N°181
février 2016

profil

magazine

HANDICAP Tous concernés !

p.5

Centre-ville

Création d'une zone
de rencontre

p.10



Démarches administratives

Le portail famille

p.8



Cérémonie des vœux du Maire



Près de 400 personnes se sont réunies dans les salons de l'Hôtel de Ville lors de la présentation des vœux du Maire et de l'équipe municipale à la population. François-Noël Buffet a profité de cette cérémonie pour présenter les grands projets de 2016. Il a également souligné l'importance de retrouver le sens de la République, de ses valeurs et de ses institutions.



Inauguration de l'école maternelle Jules-Ferry

C'est en présence de Jean-Marie Krosnicki, Inspecteur d'académie et Directeur académique adjoint des services de l'Éducation nationale, de l'équipe enseignante et de nombreuses familles que les nouveaux locaux de l'école maternelle Jules-Ferry ont été officiellement inaugurés samedi 16 janvier par François-Noël Buffet et son équipe. Parents et élèves ont parcouru avec enthousiasme le nouveau gymnase, les salles de classe et les couloirs de l'école, colorés, lumineux et fonctionnels.

Profil n°181

Février 2016

Sommaire

- Arrêt sur images** 2
- Entretien avec le Maire** 3
- Conseil municipal** 4
 - > Ordre du jour du 5 février (extraits)
- Dossier** 5-7
 - > Handicap : tous concernés !
- Oullins au quotidien** 8-9
 - > Le portail famille
 - > Concours des talents d'or
 - > Signature du Contrat de ville
- La ville bouge** 10
 - > Création d'une zone de rencontre en centre-ville
 - > Rénovation des locaux de l'Assurance maladie
 - > Carnet de chantiers
- Environnement** 11
 - > La chant des sirènes
 - > Les conseils des familles à énergie positive
- Économie et emploi** 12
 - > Métro en centre-ville : les études démarrent
- Solidarités actives** 13
 - > L'Orchidée et ses alliés
 - > Des ateliers pour les lycéens
- Sports, loisirs & culture** 14-15
 - > Le Cascol au Grand stade
 - > Du sport pour les vacances de vos enfants !
 - > Fête de l'iris : donnez vie à votre marionnette !
 - > Belle mobilisation pour le Téléthon
- Tribunes d'expression politique** 16-17
- Agenda et infos pratiques** 18

Photo de une : atelier de découverte de la langue des signes et de sensibilisation à la surdit e propos e par la MJC.

-
Parution mensuelle, 11 num ros par an
Imprim  sur papier 100 % recycl  non trait 

-
Directeur de la publication Fran ois-No el Buffet
R dactrice en chef Elisabeth Corino
R daction Service communication - Ville d'Oullins
Photos Mathias Ridde, Ville d'Oullins

Mise en page Service communication - Ville d'Oullins
Maquette Anatome

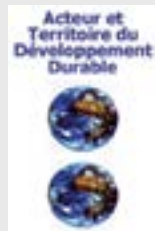
R gie publicitaire Service communication - Ville d'Oullins

Impression Brailly

Distribution Publi Services

Tirage 14 000 exemplaires

-
Profil est distribu  dans toutes les bo tes aux lettres de la ville.
Si vous ne le recevez pas, merci de le signaler au service communication au 04 72 39 73 79.



Ville et handicap

Pour que la situation des personnes handicapées ne soit plus marquée par les discriminations, le rejet, la stigmatisation ou l'incompréhension, nous nous employons à gommer les inégalités socio-économiques dont ils sont parfois victimes et tentons de faciliter leur accès à tous les champs de notre société.



Il ne s'agit pas de répondre aux revendications spécifiques d'une catégorie de citoyens, mais bien de partager, à égalité, les conditions de vie et la qualité d'accueil que notre Ville a le devoir de proposer à tous ses administrés.

Nous nous efforçons ainsi de sensibiliser la population à l'intégration des personnes en situation de handicap et assurons la diffusion des informations qui sont utiles à celles-ci. Nous veillons aussi à faire respecter la réglementation en matière d'accessibilité dans tous les établissements, neufs ou réhabilités, recevant du public. Nous échangeons par exemple avec les commissions ou organismes ad-hoc pour que les lieux de commerce soient accessibles et accueillants et nous prévoyons les adaptations nécessaires dans les bâtiments communaux anciens.

C'est la raison pour laquelle nous venons d'établir et de voter le calendrier de notre Agenda

d'accessibilité programmée (Ad'Ap) qui va permettre aux 55 établissements concernés à Oullins d'être progressivement mis aux normes. L'investissement correspondant à ces travaux sera de 315 000 € en 2016 puis de 320 000 € par an pendant huit ans, soit pas loin de trois millions d'euros au total.

En matière de droit au travail enfin, la loi fixe le taux d'emploi des personnes handicapées à 6 %. À Oullins, les 21 salariés porteurs d'un handicap employés par la Mairie représentent 6,8 % des effectifs de la municipalité, une attitude exemplaire et active par rapport à la moyenne de la fonction publique (4,9 %).

Rappelons enfin que nos structures petite enfance et nos écoles accueillent aussi des enfants porteurs de handicap. Ce sont des lieux d'échange, de respect et d'intégration où ils sont reçus en priorité dans des espaces aménagés lorsque c'est nécessaire ●

le mandat

EN ACTION...

Inauguration
de la résidence
étudiante "La Cité"

09/2014



Remise de la
première fleur dans
les salons de
l'Hôtel de Région

03/2015



Pose de la
première pierre du
Pôle petite enfance
à Ampère

07/2015



02/2015

Inauguration du
nouvel éclairage du
stade du Merlo



03/2015

Inauguration de la
nouvelle passerelle
Chabrières
sur l'Yzeron



01/2016

Inauguration de
l'école maternelle
Jules-Ferry



Conseil municipal du 5 février

Passerelle Lionel Terray

Ordre du jour (extraits)

> Vote de la stabilité des taux communaux et maintien des subventions aux associations

Dans un contexte économique pourtant difficile et contraint, la Ville a décidé de ne pas augmenter les taux communaux qui seront donc identiques à 2015 (taxe d'habitation : 26,1 %, taxe foncière sur le bâti : 24,27 % et taxe foncière sur le non bâti : 34,33 %).

Elle a également souhaité maintenir son effort au bénéfice de la vie associative en lui octroyant 1 279 424 euros d'aides directes. Soixante-quatre associations se voient accorder des subventions inférieures à 23 000 euros. Quatorze bénéficient quant à elles d'aides variant de 26 000 à près de 400 000 euros. Sont concernées : l'Acso, l'Alaeo, l'amicale du personnel de la Ville, le Cascol foot, l'EHO, Icare, la Fraternelle, la ludothèque, la MJC, Music 85, l'OSFB, le PLO, Oullins centre-ville et Oullins Entr'aide. Une convention d'objectifs signée avec ces dernières permet de fixer les engagements respectifs de l'association et de la Ville autour d'un projet défini.

> Fresque murale à la Maison des enfants

Créé en 2012 par CitéCréation et l'école Émile Cohl, ECohlCité est un établissement d'enseignement supérieur dont la vocation est de former des étudiants à l'art mural. Dans le cadre d'une convention d'objectifs

et de moyens qui l'unit à la Ville, cette école d'art est hébergée dans des locaux municipaux au sein du parc Chabrières et bénéficie d'une mise à disposition de matériaux. En échange, elle s'est engagée à réaliser des fresques murales sur le territoire communal.

La Ville et ECohlCité ont choisi de développer une fresque qui prendra forme dans l'amphithéâtre du parc attenant à la Maison des enfants du chemin du Petit Revoyet.

Chaque année, une projection de cinéma en plein air et une partie de la fête de la musique sont organisées dans ce lieu par la Ville, en partenariat avec la Maison des enfants.

C'est donc tout naturellement qu'elles ont été associées par ECohlCité à la réalisation de ce projet artistique.

> Cession de volumes de tréfonds au Sytral dans le cadre du prolongement de la ligne B du métro

La Ville est propriétaire de trois parcelles de terrain situées sur le tracé du prolongement de la ligne B du métro au hôpitaux Lyon-Sud. Pour pouvoir avancer, le Sytral, maître d'ouvrage du projet, doit faire l'acquisition des volumes de tréfonds situés sur ce tracé. La Ville vend donc au Sytral ses tréfonds situés rue de la République et rue Tupin pour la somme de 6 813,07 euros, conformément aux estimations réalisées par France domaine ●

Comme de nombreux locataires de la cité Clément Désormes, nous sommes dans l'attente de la nouvelle passerelle sur l'Yzeron. Va-t-elle bientôt être installée ? En attendant, nous devons rejoindre le parc Chabrières par des escaliers dont l'éclairage défectueux est dangereux. Est-ce possible d'intervenir rapidement pour y remédier ?

La remise en place de la passerelle Lionel Terray est gérée par la Métropole de Lyon qui a rencontré des problèmes techniques avec l'entreprise attributaire du marché de travaux. De ce fait, une nouvelle consultation d'entreprises est en cours. Dès que la Métropole nous aura transmis le nouveau calendrier d'intervention, nous ne manquerons pas d'informer nos administrés, notamment par un article dans Profil et sur notre site internet.

Concernant le remplacement des lampes, nous avons relancé l'entreprise pour qu'elle intervienne dans les plus brefs délais.

Dans le cadre de la loi NOTRe, un certain nombre de documents liés au Conseil municipal sont dorénavant mis à la disposition du public sur notre site internet.

Vous pouvez consulter les délibérations et les décisions du Conseil sur www.ville-oullins.fr à la rubrique "Action municipale / Conseil municipal".



Handicap : tous concernés !

Respect, soutien, bienveillance, solidarité... l'équipe municipale s'attache à rendre la ville accessible à l'ensemble de ses habitants. Apprendre la langue des signes, aider une personne en fauteuil, respecter les places de stationnement..., chacun peut agir au quotidien.



Marie-Laure Piquet-Gauthier, adjointe chargée de la petite enfance, de la famille, de la santé et du handicap

Pourquoi devons-nous tous nous sentir concernés par le handicap ?

Un français sur six est touché par le handicap ou une maladie invalidante et, même si pour 80 % d'entre eux ce trouble est invisible, il est pourtant bien réel. Un handicap peut être permanent ou temporaire, subvenir suite à un accident, nous pouvons donc tous y être confrontés un jour ou l'autre. En tant qu'élus et représentants de tous les habitants, nous devons agir pour qu'Oullins soit une ville accueillante, solidaire et accessible à tous. Pour cela, de nombreuses actions ont déjà été réalisées par la municipalité et d'autres sont à venir, notamment dans le cadre de notre Agenda d'accessibilité programmée.

Qu'est-ce que cet Agenda d'accessibilité programmée?

La gestion de l'accessibilité est un enjeu de développement durable et d'aménagement du territoire. Nous travaillons actuellement à la formalisation de notre politique santé et handicap.

Nous allons par exemple mettre aux normes tous les établissements municipaux accueillant du public d'ici neuf ans.

Mais la notion de handicap est complexe car elle renvoie à bien des réalités. Il ne faut pas seulement s'attacher aux handicaps physiques mais également à ceux psychiques qui peuvent être causés par des bouleversements familiaux et personnels parfois difficiles à surmonter.

Cette politique relève de la santé. Que peut faire une collectivité territoriale ?

Nous travaillons au quotidien pour que les handicaps ou les problèmes de mobilité ne soient plus un frein à l'épanouissement des Oullinois. Nous veillons à ce que les enfants porteurs de handicap puissent intégrer nos crèches et nos écoles dans les meilleures conditions. Pour réaffirmer notre soutien aux personnes en situation de handicap, nous proposons depuis 2012 une réduction de 10 % sur la taxe d'habitation des foyers accueillant des personnes handicapées ou invalides. En plus de la commission communale pour l'accessibilité, la mise en place prochaine d'une instance locale "santé psychique et logements" permettra d'apporter, en lien avec les partenaires sociaux, une nouvelle forme d'aide aux habitants qui rencontrent des difficultés. Il faut enfin souligner le travail remarquable des associations qui restent les premiers interlocuteurs des familles en recherche de soutien et d'accompagnement ●

Régulièrement, les agents de la Ville sont sensibilisés au handicap grâce à des formations.

La Ville déploie son Agenda d'accessibilité programmée



En adoptant fin septembre son Agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap) et en le déposant à la Préfecture, la Ville s'est engagée à réaliser, d'ici 2024, les travaux de mise en accessibilité de ses 55 Établissements recevant du public (ERP).

Un premier diagnostic de l'existant, commandé à une entreprise indépendante, a mis en lumière les points à améliorer.

Une étude interne a ensuite défini les solutions d'aménagement les plus adaptées puis le chiffrage des travaux qui seront, bien entendu, étalés sur plusieurs années.

En 2016, les chantiers sont programmés comme suit :

1^{er} trimestre : pôle petite enfance de la Bussière, crèche Arlequin, service animation-jeunesse place Anatole-France et espace Croix Tournus.

2^e trimestre : école maternelle des Célestins, pôle social du Golf et Mémé.

3^e trimestre : école Ampère, école - centre social et pôle petite enfance de la Saulaie, restaurant Au goût du jour, Oullins entr'aide, cimetière et salle des fêtes.

Les derniers mois de l'année seront quant à eux consacrés à la réalisation obligatoire du bilan de ces aménagements et à l'organisation des travaux pour 2017 et 2018, notamment ceux de l'école Jean-de-la-Fontaine et des gymnases Herzog et Montlouis ●



► **Bruno Gentilini, conseiller municipal délégué au patrimoine**

"D'ici trois ans, 24 bâtiments, soit 44 % du patrimoine de la Ville seront mis aux normes et donc accessibles, la priorité étant donnée aux équipements petite enfance, aux équipements scolaires et à ceux accueillant un public "fragile".

Après 315 000 euros inscrits au budget 2016, c'est un investissement de 320 000 euros par an qui est prévu par la Ville jusqu'en 2024, soit 2 875 000 euros au total."

Réfléchir ensemble à l'accessibilité

Sa création ayant été votée lors du conseil municipal de septembre 2015, une commission communale pour l'accessibilité va être prochainement mise en place. Présidée par le maire, elle sera composée de cinq élus (Marie-Laure Piquet-Gauthier, Clotilde Pouzergue, Bruno Gentilini, Marcelle Gimenez et Raphaël Perrichon) et quatre associations (Second éveil, Changer pour améliorer les déplacements à Oullins (Cado), la Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés et le comité Valentin Haüy du Rhône). Leur mission : réaliser un état des lieux de l'accessibilité des bâtiments, voiries, espaces publics et transports de la ville et proposer des améliorations possibles de l'existant. La commission étant une instance de concertation et non pas de décision, l'ensemble de ses réflexions sera présenté au conseil municipal dans un rapport annuel ●



Le handicap au travail

La loi a fait évoluer notre regard sur le handicap au travail. Depuis 1987, elle prévoit que tout employeur ayant au moins 20 salariés depuis plus de trois ans est soumis à l'obligation d'embaucher des personnes en situation de handicap dans une proportion de 6 % de l'effectif total, sous peine de sanctions financières.

En sa qualité d'employeur public, Oullins a toujours inscrit l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap comme un axe fort de sa politique de gestion des ressources humaines. Et nous sommes particulièrement actifs en la matière puisque le taux d'emploi de la Ville de 6,8 % (hors CCAS) est ainsi supérieur aux 6 % requis par la loi.

Rencontre avec Florent, employé municipal

Il y a une vingtaine d'années, Florent a été victime d'un accident de voiture. Il est aujourd'hui atteint d'un trouble de la mémoire immédiate qui n'entame pourtant en rien sa bonne humeur et son courage. Après être passé par des Centres d'aide par le travail il y quelques années, il a rejoint le service finances de la Ville où il travaille tous les matins depuis septembre 2015 par le biais de l'Esat Hors Murs (Établissement et service d'aide par le travail) de L'Adapt* Rhône.

*L'Adapt est une association qui œuvre pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap. Grâce à cette structure et au suivi personnalisé qui est proposé, elles sont accompagnées dans leur vie quotidienne et professionnelle et acquièrent ou retrouvent ainsi une autonomie.



Grâce à l'accompagnement de l'Esat Hors Murs et à l'encadrement d'Abdallah, son tuteur au sein du service finances, il gagne chaque jour en autonomie. *"Je n'ai plus les mêmes possibilités qu'avant. Il m'a fallu apprendre à me redécouvrir expliquer Florent. Je suis très heureux de pouvoir travailler, notamment à la mairie. Comme j'ai des problèmes de mémoire à court terme, j'applique les procédures très précises et détaillées faites par Abdallah et tout se passe très bien. Tous mes collègues ont un comportement bienveillant à mon égard et l'ambiance est professionnelle et conviviale."* En plus de ce travail, financé par le Centre communal d'action sociale (CCAS), Florent est bénévole au Goût du jour et pratique le judo au Cascol. De quoi avoir des journées bien remplies ! ●

EN BREF

Un spectacle bilingue langue des signes / français au théâtre de la Renaissance

Création théâtrale d'après le roman de Bertrand Leclair, *Malentendus* est présentée au théâtre de la Renaissance du 9 au 12 février à 20h.



© Jean-Louis Fernandez

Cette œuvre, interprétée par des acteurs parlants, signants, sourds et entendants, retrace le parcours de Julien Laporte, un jeune homme sourd dans une famille bourgeoise du nord de la France dans les années 60. Déjà proposée dans d'autres théâtres, la pièce bénéficie d'un excellent accueil auprès du public, qu'il soit malentendant ou non, qui trouve en cette histoire autobiographique un récit très fort et plein d'émotions.

De nombreux spectacles musicaux du théâtre de la Renaissance sont accessibles chaque saison aux malvoyants (10 cette saison). À noter : le spectacle *Peter Pan*, à voir en famille, sera en audiodescription pour la séance du samedi 12 mars à 15h.

Théâtre de la Renaissance
Tél. 04 72 39 74 91

Des associations solidaires

De nombreuses associations oullinoises proposent des activités ouvertes aux personnes porteuses de handicap ou au grand public souhaitant être sensibilisé.

Voici une liste non exhaustive des activités proposées :

- > La MJC propose un atelier, ouvert à tous, de découverte de la langue des signes française et de sensibilisation à la surdité mais aussi des Cafés rencontre autour de la langue des signes (Tél. 04 72 39 74 93).
- > L'Acso accueille des personnes présentant un handicap intellectuel et leur propose des activités ludiques (Tél. 04 72 66 39 39).
- > Le Cascol s'applique à accueillir des personnes handicapées dans certaines sections comme le judo. Le Cascol football est en cours de création d'une section handifoot en fauteuil et est à la recherche d'associations partenaires Cascol foot (Tél. 04 78 50 52 43) - Cascol judo (Tél. 09 52 74 83 79).

- > le PLO - avec le soutien de la ludothèque - organise les manifestations "Handi Soyez Cap". Deux fois par an, il met en place des jeux ainsi qu'un parcours psychomoteur, destinés à un public d'adultes en situation de handicap mental et placés en foyer spécialisé (Tél. 04 78 51 34 26).
- > Fit'N Team fait découvrir à des personnes handicapées le plaisir de pratiquer la danse et la musculation en dehors de leur cadre de vie (Tél. 07 83 29 13 18).
- > L'OSFB (Tél. 06 24 77 77 24), la Fraternelle (Tél. 04 78 51 40 06) et Art Danse studio (Tél. 04 78 50 32 08) sont également des relais pour la pratique sportive.
- > Sans oublier la Fnath (Tél. 04 78 60 72 91) et l'Adapei (Tél. 04 72 76 08 88) qui accompagnent au quotidien les personnes porteuses de handicap ●

Le portail famille de la Ville d'Oullins



En lançant son plan numérique, la Ville s'est engagée à vous faciliter la vie en vous offrant de nouveaux services.

L'un de nos objectifs est la simplification de vos démarches administratives.

Février 2016 marque le lancement d'un portail web destiné aux familles oullinoises dont les enfants sont accueillis en crèche ou scolarisés dans une école de la ville.

Grâce à cette nouvelle interface numérique, vous avez la possibilité - 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 - d'accéder à votre espace personnel sécurisé pour consulter et régler vos factures en ligne, inscrire vos enfants aux activités périscolaires et extrascolaires, transmettre les documents et autorisations nécessaires... Ce portail vous permet également de consulter les actualités liées à la petite enfance et à la vie scolaire.

Comment accéder au portail famille ?

Si vous êtes concernés, vous allez recevoir courant février un courrier vous indiquant l'identifiant et le mot de passe nécessaires à votre connexion sur le Portail familles, accessible à partir de la page d'accueil du site internet de la Ville www.ville-oullins.fr

Le Point accueil famille

est à votre disposition pour tout renseignement au 04 72 39 73 13

Inscriptions aux activités périscolaires du 3^e trimestre

Elles auront lieu du lundi 22 février

au vendredi 18 mars et seront possibles :

> sur le Portail famille (accessible à partir du site de la Ville : www.ville-oullins.fr)

> au Point accueil familles : rue Jean-Jacques Rousseau (face au n°3).



◀ **Faire une réservation** : pour inscrire vos enfants aux activités périscolaires et extrascolaires, à la cantine...



◀ **Choisir mes autorisations** : pour vérifier si votre enfant est autorisé à rentrer seul après l'activité, à être pris en photo...

▶ **Consulter et régler mes factures** : pour payer en seulement quelques clics la restauration scolaire, la crèche, les activités périscolaires et extrascolaires...



Concours des talents d'or

Vous avez l'âme créative, la voix ou des mains en or ? Vous venez de réaliser un projet à vocation citoyenne ou solidaire ? Votre parcours scolaire ou professionnel suscite respect et enthousiasme ?

Les Talents d'Or sont faits pour vous ! Organisé par la Ville, ce concours dédié aux 15-25 ans a pour objectif de mettre en lumière les initiatives individuelles ou collectives des jeunes Oullinois.

Vous êtes intéressé ? Ne tardez pas ! Votre dossier est à déposer avant le 15 avril et la remise des prix est prévue le 11 juin prochain ●

📄 Règlement et dossier de candidature

À télécharger sur www.ville-oullins.fr
ou à retirer au service animation-jeunesse
5 place Anatole France - 04 78 45 11 68



Recensement de la population

1 100 foyers oullinois sont concernés par cette enquête nationale qui se poursuit jusqu'au 27 février. Cinq agents recenseurs, recrutés par la Ville et munis d'une carte officielle, sont responsables de ce recensement obligatoire et anonyme.

Préinscriptions scolaires 2016/2017

Votre enfant est né en 2013 ? Vous êtes de nouveaux arrivants dans un quartier ou dans la ville ? Ne manquez pas les pré-inscriptions pour la rentrée scolaire de septembre 2016. Rendez-vous en mairie, au Point accueil familles, du lundi 29 février au vendredi 25 mars (accès par la rue Jean-Jacques Rousseau face au n°3).

📄 Renseignements

Tél. 04 72 39 73 13
www.ville-oullins.fr

Signature du Contrat de ville



◀ En signant le Contrat de ville 2015-2020 de la Métropole et sa convention locale d'application à Oullins, la Ville s'est engagée à poursuivre le travail de développement social, urbain et économique instauré depuis plusieurs années sur son territoire. Une démarche prioritaire est engagée à la Saulaie, dans le cadre de la Politique de la Ville, avec la création du Conseil citoyen notamment, et permettra d'assurer la transition jusqu'au développement urbain des friches SNCF qui donnera un souffle nouveau au quartier et à la ville toute entière.

La signature de cette convention locale a eu lieu en présence de Xavier Inglebert, Préfet délégué à l'égalité des chances et secrétaire général de la Préfecture, Michel Le Faou, Vice-président de la Métropole, plusieurs membres du Conseil citoyen de la Saulaie et de nombreux partenaires. À cette occasion, une visite de la Saulaie a été organisée, de la place de la Convention au Bac à Traille, en passant par les places Jean-Jaurès et Kellermann. ▶



Activités périscolaires 2016/2017 : appel à projet

La Ville recherche des prestataires pour animer et encadrer les activités périscolaires du vendredi après-midi. Les associations, ou tout autre prestataire souhaitant proposer un ou plusieurs ateliers, doivent transmettre leur dossier de candidature au service animation-jeunesse avant le 26 février.

📄 Renseignements

Tél. 04 78 45 11 68
www.ville-oullins.fr



Rues Tupin et Victor-Hugo : Création d'une zone de rencontre en centre-ville

Situées en centre-ville, les rues Victor-Hugo et Tupin sont très fréquentées par les automobilistes qui empruntent ces voies à des allures parfois bien trop rapides.

Pour répondre à la demande des riverains d'apaiser la circulation dans ce secteur et ainsi sécuriser les déplacements des piétons, une zone de rencontre va être mise en place dans ces deux rues à sens unique. Désormais, la vitesse des véhicules motorisés sera limitée à 20 km/h et la priorité sera donnée aux piétons et aux deux-roues. Quelques

modifications de voirie seront effectuées d'ici fin février afin de matérialiser cette nouvelle zone : le carrefour rue Voltaire - rue Victor-Hugo sera réaménagé pour réduire la vitesse, les entrées de zone seront matérialisées au sol et un radar pédagogique sera installé rue Victor-Hugo.

Tous les usagers empruntant ces rues sont appelés à plus de vigilance et de respect des limitations pour une circulation apaisée et un partage des espaces sécurisés ●

CARNET DE CHANTIER



INTERSECTION DES RUES ORSEL ET CHARTON

Afin de sécuriser ce carrefour et ralentir la vitesse des automobilistes, un élargissement du trottoir a été réalisé rue Orsel. La pose d'un panneau "stop" rue Charton permet également de freiner la vitesse des véhicules empruntant cette rue.



MONTMEIN

Une rénovation complète de l'ensemble de l'éclairage du quartier va être engagée courant février permettant ainsi de remplacer tous les lampadaires actuellement défectueux et de réaliser d'importantes économies d'énergie. Le coût de l'opération s'élève à 224 745 €.

Rénovation des locaux de l'Assurance maladie



▲ Les travaux de réhabilitation du bâtiment de la Caisse primaire d'assurance maladie ont démarré en décembre.

Ils prévoient la mise en accessibilité du bâtiment et la mise en place d'une isolation par l'extérieur et d'une surélévation permettant de créer un étage supplémentaire.

Le chantier devrait être terminé durant l'été 2017 ●



Le chant des sirènes

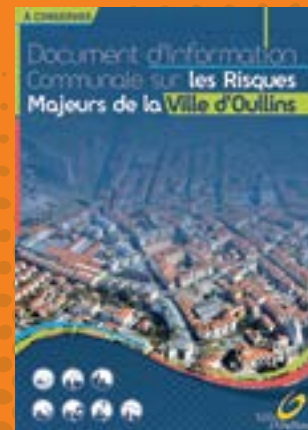
Oullins est exposée à un certain nombre de risques majeurs, qu'ils soient naturels ou technologiques. En cas d'accident, la population doit être avertie par une alerte déclenchée par la Préfecture. Ce signal consiste en trois émissions successives de 101 secondes chacune et séparées par des intervalles de cinq secondes, d'un son modulé en amplitude ou en fréquence. Des essais, bien connus de tous, ont lieu le premier mercredi de chaque mois à midi à l'aide de sirènes disposées sur le toit des écoles Jean-Macé et du Golf et d'un immeuble de la rue Claude Michel. Ils permettent de s'assurer que chaque appareil est bien en mesure de donner l'alerte le cas échéant.

D'autres alarmes, qui proviennent du Port de Lyon Édouard-Herriot se font parfois entendre et suscitent des interrogations légitimes de la part des Oullinois. Ce port pétrolier accueille trois dépôts ainsi qu'un site de manutention et de transport de matières dangereuses. Afin de garantir la sécurité des riverains mais aussi des salariés et usagers du port (près de 2 500 personnes), des essais de sirènes sont régulièrement organisés sur le site, notamment le mercredi matin, à un niveau sonore élevé, le bruit ambiant étant très important. Leur

déclenchement est fait de manière inattendue pour ne pas créer d'habitude et pour que la population reste vigilante et réactive en cas d'alerte réelle ●

Risques majeurs : les bons réflexes

Nous sommes moins vulnérables aux risques majeurs si nous sommes informés des phénomènes, de leurs conséquences et des mesures à mettre en œuvre pour nous en protéger et en réduire les dommages. Un document d'information communal (Dicrim), qui recense tous les risques auxquels la ville est exposée, est disponible à l'accueil de la Mairie ou sur www.ville-oullins.fr, rubrique vie quotidienne/risques majeurs.



Les conseils des familles à énergie positive

Après une première participation réussie, la Ville a renouvelé son engagement financier au Défi familles à énergie positive. Proposée par l'Agence locale de l'énergie (ALE), cette opération de sensibilisation s'adresse à tous les foyers volontaires de la métropole souhaitant lutter contre l'émission de gaz à effet de serre mais aussi réduire leur facture énergétique !

Neuf familles de la commune sont aujourd'hui lancées dans la sixième édition de cette aventure. Elles se retrouvent chaque mois pour échanger sur leurs pratiques, trouver des solutions et se donner quelques conseils pour moins consommer.

Deux familles faisaient déjà partie de la précédente aventure. Les nouveaux venus ne manquent pas de s'appuyer sur leurs expériences pour choisir les meilleurs gestes à accomplir, faire le plus d'économies possible et ainsi remporter le défi ! ●

👍 10 éco-gestes simples à appliquer :

- ▶ Baisser d'un ou deux degrés la température de chauffage des pièces
- ▶ Fermer les portes des pièces les moins utilisées et donc les moins chauffées (cellier, chambres, hall...)
- ▶ Prendre des douches de moins de cinq minutes, couper l'eau lorsqu'on se savonne et remettre le mitigeur en position froid à la fin
- ▶ Se laver les mains à l'eau froide
- ▶ Mettre un couvercle sur ses casseroles lorsqu'on cuisine
- ▶ Attendre que les plats chauds aient refroidi avant de les mettre au réfrigérateur et les couvrir
- ▶ Débrancher les chargeurs de batterie lorsqu'ils ne sont pas en fonctionnement
- ▶ Éteindre la lumière lorsqu'on sort d'une pièce
- ▶ Éteindre la télévision lorsque personne ne la regarde
- ▶ Nettoyer chaque année les grilles de la VMC

Métro en centre-ville : les études démarrent

Le prolongement de la ligne B aux hôpitaux Lyon-Sud verra la création d'une station en centre-ville, permettant ainsi de réduire le trafic automobile sur le secteur et d'attirer plus de 20 000 voyageurs par jour. Un chiffre clé pour le dynamisme du commerce local !

Les travaux sont prévus de 2018 à 2023 afin de réaliser une station profonde sous la place Anatole-France. Le tunnel sera d'une largeur de 16 mètres et il se situera entre 10 et 20 mètres sous le niveau du sol. La phase d'études, préalable au chantier, a déjà débuté. Les riverains situés à 25 mètres de part et d'autres du tracé vont être contactés par le Sytral pour une expertise évaluant les caractéristiques spécifiques des bâtiments, caves ou puits présents.

Cette analyse permettra d'adapter ensuite les méthodes de creusement aux ouvrages existants ●

Le calendrier du projet est disponible sur www.ville-oullins.fr
Rubrique Grands projets

Vous êtes propriétaire d'une parcelle de terrain sur le tracé du métro ?

Si c'est le cas, vous êtes également propriétaire du tréfonds, c'est-à-dire du sous-sol. Et le Sytral, en tant que maître d'ouvrage du projet, devra en faire l'acquisition. Cela n'aura aucun impact sur votre droit de propriété depuis la surface jusqu'au métro.

Bienvenue

• Maxime Soria
Masseur-kinésithérapeute
Les Hauts d'Oullins
28 rue de la Camille
04 78 51 61 26

• Abyss expertise - 69
Diagnostic immobilier
9 boulevard Émile-Zola
06 66 05 11 13

• PCS associés
Plomberie
21 rue Francisque-Jomard
06 50 08 85 55

• X and O Men
Vêtements hommes
87 Grande rue
04 78 50 21 05

• Carrefour Market
Moyenne surface
192 Grande Rue
04 72 30 29 20

• La Maison de la presse
3 passage de la Ville
a été reprise par Jacques Yviquel
04 78 86 05 12



Esquisse de la station de métro Oullins Centre

© Atelier Shali/SYTRAL

L'Orchidée et ses alliés

Créée en 1992 par Ghislaine Desgeorges, l'association oullinoise L'Orchidée s'attache à réaliser les rêves d'enfants ainsi que ceux d'ados et de jeunes adultes gravement malades. Plus de 250 souhaits sont exaucés chaque année grâce à la mobilisation sans faille d'une quarantaine de bénévoles. Leur détermination est un exemple pour de nombreuses autres associations ou groupes qui participent à leur manière à ce bel élan de solidarité. *"Nager avec les dauphins, rencontrer des loups gris au Canada, visiter New-York, rejoindre le Père-Noël en Laponie, monter les marches du festival de Cannes, autant de rêves que nous avons à cœur de réaliser mais qui nécessitent un investissement financier non négligeable, précise Daniel Desgeorges, président de L'Orchidée. Heureusement, nous pouvons compter sur le soutien important de la Ligue contre le cancer et l'implication de nombreux partenaires".*

^ Les jeunes élus du Conseil municipal des enfants ont souhaité soutenir L'Orchidée en mettant en vente dans les commerces de la ville des lumignons de l'espoir à l'occasion du 8 décembre. Accompagnés dans leur démarche par l'association Oullins Centre-ville, les élus en charge de la jeunesse et du commerce et de nombreux partenaires (Crédit Mutuel d'Oullins, Vêtements Charles et 54 commerçants), ils ont remis 1 992,50 euros à L'Orchidée.

√ Sarah, Amélie, Delphine et Prisca sont étudiantes à Lyon 3. Dans le cadre de leur deuxième année d'études, elles se sont associées à Fit'N team, une association oullinoise qui propose la pratique du fitness et d'activités associées. Ensemble, elles ont organisé un cours de zumba en famille dont les 305 euros de bénéfices ont été reversés à L'Orchidée ●



Des ateliers pour les lycéens



Étape clé du parcours scolaire, le lycée nécessite un investissement personnel important de la part des élèves.

Le service animation jeunesse de la Ville, en étroite collaboration avec le service de prévention spécialisée ADSEA69, propose aux lycéens un accompagnement méthodologique dans leur apprentissage scolaire. 12 jeunes répartis le mardi et jeudi sont accueillis par Chérif, étudiant en Master en Ingénierie financière à L'ISFA, et un animateur de la Ville.

Ces ateliers leur permettent ainsi de trouver un accompagnement adapté à leurs besoins mais également d'échanger sur leurs méthodes de travail et de trouver une motivation supplémentaire pour étudier.

Ces temps sont aussi l'occasion de partager des moments de découverte puisque deux sorties sportives ou culturelles sont organisées dans l'année pour renforcer la cohésion du groupe.

Et les résultats sont là : l'année dernière, deux jeunes qui se présentaient au bac l'ont réussi ! ●

Le Cascol au Grand stade

Fouler la pelouse du Grand stade au parc OL devant près de 60 000 spectateurs ? C'est le rêve qu'ont pu vivre 38 joueurs du Cascol et leurs éducateurs samedi 9 janvier à l'occasion de l'inauguration de ce nouvel équipement.

Pour associer ses partenaires à la fête, l'Olympique lyonnais avait en effet convié 1 500 jeunes de différents clubs de la Métropole à présenter un tableau humain et dansant orchestré par les Pokemon Crew, célèbres danseurs de hip-hop lyonnais.

Après avoir répété la chorégraphie au stade du Merlo puis au stade de Gerland, 20 jeunes de moins de 15 ans et 18 de moins de 17 ans du Cascol ont rejoint la pelouse du Grand stade pour prendre part à ce grand spectacle.

Tous les participants garderont un souvenir formidable de cette journée durant laquelle ils ont pu découvrir le nouveau parc de l'Olympique lyonnais, approcher leurs idoles et vivre un moment de fête inoubliable ●



© D.R. OL/Le Progrès

© D.R. OL/Le Progrès

Du sport pour les vacances de vos enfants !

Découvrir le kinball, s'initier à l'ultimate ou à la sarbacane... c'est le programme ludique et sportif que propose la Ville aux 6-14 ans durant les vacances d'hiver. Encadrées par des animateurs municipaux diplômés, ces activités, et bien d'autres, sont proposées du lundi au vendredi, du 15 au 26 février.

Les inscriptions sont possibles au service animation-jeunesse les lundi 8, mardi 9 et mercredi 10 février de 14h à 18h.

Elles peuvent se faire à la demi-journée (entre 3 et 5 €) ou à la journée (entre 7 et 11€) et les tarifs sont calculés en fonction des coefficients Caf des familles ●

Service animation-jeunesse

5 place Anatole-France - 04 78 45 11 68

Dossier d'inscription, tarifs et planning des activités sur www.ville-oullins.fr



FÊTE DE L'IRIS

Donnez vie à votre marionnette !

Il est encore temps de participer aux ateliers accessoires du projet Connect'danse !

Après une belle réussite en 2015, le projet artistique Connect'danse est à nouveau porté cette année par la Compagnie professionnelle de cirque Virevolt. Sa mission : proposer une création chorégraphique partagée avec les Oullinois qui sera présentée lors de la Fête de l'iris, les 14 et 15 mai, dans le parc Chabrières.

Durant les quelques mois qui vont précéder ce week-end festif, différents ateliers créatifs vous sont proposés, notamment autour de la réalisation d'accessoires.

Lors de ces rendez-vous, vous pourrez confectionner les marionnettes et objets qui serviront aux danseurs du projet pour inventer une chorégraphie autour du thème "et demain ?". Ces marionnettes seront un des éléments indispensables de leur chorégraphie futuriste et seront, bien entendu, intégrées à la déambulation prévue dans le parc.

Clémentine Cadoret, plasticienne de la compagnie Virevolt, fascinée par la marionnette et l'univers du cirque contemporain, sera là pour vous guider dans votre création.



Clémentine Cadoret, plasticienne et sa marionnette Germaine

Ces ateliers pour adultes - gratuits sur inscription - auront lieu tous les vendredis, du 26 février au 8 avril, de 13h30 à 16h30 à la Maison des Sociétés ●

N'oubliez pas les ateliers danse pour les enfants et les adolescents prévus à partir du mercredi 2 mars !

Les participants pourront y découvrir l'univers du cirque et de la danse contemporaine et préparer le spectacle chorégraphique Connect'danse.

Service culturel
04 72 39 73 13

Belle mobilisation pour le Téléthon



3 866,15 € : c'est le montant qui a été récolté à l'occasion de CAP Téléthon 2015 et qui a été remis fin décembre à l'AFM-Téléthon. Grâce à la mobilisation d'une cinquantaine de bénévoles (PLO, Eol, Donneurs de sang bénévoles, La Trace, Acso, École Jules-Ferry, Baco, Cascol, Music'85, Étoile Cycliste Duquesne Oullins), de nombreuses activités - comme ici le Grimpathon - ont été organisées samedi 5 décembre dans le gymnase Herzog et ont permis de récolter les fonds participant au combat contre les maladies génétiques rares et lourdement invalidantes ●

EN BREF



Concours de dessin : imagine ton Pinocchio

Tous les enfants scolarisés du CP au CM2 dans une école de la ville sont invités à participer au concours de dessin lancé sur le thème de Pinocchio. Le dessin lauréat sera reproduit par l'Association philatélique oullinoise sur un timbre commémoratif présenté à l'occasion de la Fête de l'iris placée sous le signe du 20^e anniversaire du jumelage avec Pescia.

Le concours est ouvert
jusqu'au 13 février
Bulletin d'inscription sur
www.ville-oullins.fr

Monopoly de la Métropole

Un Monopoly Lyon Métropole est sorti pour les fêtes de fin d'année. Dans cette édition, vous pouvez acheter les brasseries Paul Bocuse, l'avenue des Frères Lumières à Lyon, ou encore notre ville d'Oullins ! À vos dés, prêts, jouez...

Découverte de l'informatique

Oullins micro informatique (Omi) vous propose des séances d'initiation et de formation à l'informatique, la généalogie en ligne, Photoshop, Windows, Excel, Internet...

Vous êtes intéressé ? Les cours ont lieu chaque semaine à l'Espace Moreaud, 93 rue de la République.

Omi
www.o-m-i.fr
04 78 50 37 94

**Élu(e)s socialistes
et apparenté(e)s
"Oullins demain"**



Joëlle SÉCHAUD



Jérémie FAVRE



Raphaël PERRICHON

Une ville a besoin d'un maire qui se projette dans l'avenir : les citoyens attendent de lui des perspectives, du courage, des orientations visionnaires, un programme des investissements sur le mandat. Le maire d'Oullins, lui, les enferme dans une année. La métropole de Lyon a présenté le 6 juillet 2015 sa programmation pluriannuelle d'investissement (PPI), ce qui donne de la cohérence à son projet et de la lisibilité aux communes, assure un équilibre aux finances. M. Buffet, conseiller métropolitain la réclamait... À Oullins M. Buffet maire s'en exonère !

M. le Maire, quelle vision avez-vous de l'accessibilité, des déplacements pour répondre aux enjeux de notre territoire, autre que le traçage de pictogrammes vélos dans les rues les plus étroites de notre ville et la récupération à votre compte de l'arrivée du métro à Oullins, décidé, financé par le Sytral ? Quelle vision avez-vous de l'éducation à la citoyenneté, de l'apport associatif à cette valeur, et à ce titre du devenir de la Frat ?

Vous répétez que vous préservez la capacité d'investissement de la ville par une gestion responsable de

l'argent public, mais vous taisez :

1. que les finances de notre ville ne vont devoir leur salut qu'au fonds de soutien aux collectivités locales, mis en place par le gouvernement, et que vous, sénateur, n'avez pas approuvé.

2. que vous et votre équipe n'avez jamais su économiser pour assurer un autofinancement aux investissements, que vous les avez toujours conditionnés à l'emprunt systématique, toxique depuis 2007.

Notre groupe a soumis un avenant au budget 2016 et années à venir : cumuler la hausse des recettes fiscales et l'augmentation de celles des droits de mutation pour exonérer à 100 % de la taxe foncière les propriétaires des logements anciens à Oullins qui entreprennent des travaux d'économie d'énergie, d'accompagner cette mesure d'un dispositif de prévention contre la précarité énergétique, d'une large campagne d'information auprès de tous les habitants et de la mobilisation des aides financières publiques.

www.oullinsdemain.fr ●

**Élu(e)s "Oullins
Bleu Marine"**



Alain GODARD



Anne NEQUEÇOUR-CHUBURU

Budget 2016 : où va votre argent ?

Lors du dernier conseil municipal, l'équipe en place nous a présenté et demandé d'approuver le budget 2016.

Tout au long de l'année, elle nous a fait remarquer à plusieurs reprises - et à juste titre - que les dotations de l'État étaient en régression, alors que les recettes fiscales (TF et TH) stagnaient malgré l'augmentation importante de 8 % en début de mandat et non annoncée pendant la campagne électorale bien évidemment. La dette de la commune est lourde (environ 1 000 € par habitant et pour 20 ans) à cause de gros investissements au cours du mandat précédent et pas toujours justifiés (médiathèque, réfection Grande rue par exemple).

Malgré cette situation elle persiste dans le maintien des

dotations aux associations (CCAS et associations) pour 17,5 % du budget, dites dépenses à caractère social et que nous appellerons plutôt dans un bon nombre de cas assistanat, et dans les dépenses de personnel pour 51 % du budget alors que l'entretien du patrimoine et la sécurité récupèrent une portion congrue.

Comme nous l'avons signifié lors du vote du budget 2015, si aucun effort significatif n'était fait sur les postes précédemment mentionnés nous ne renouvellerions pas notre accord pour 2016.

Comme nous n'avons pas été entendus et que l'équipe en place persiste dans sa démarche clientéliste nous n'approuverons donc pas le budget 2016 ●

**Élu "La Gauche
Oullinoise"**



Bertrand MANTELET

On augmente pour une banque

Le budget 2016 présenté par la majorité est en augmentation malgré la baisse des dotations. Mais qu'on ne s'y trompe pas. Cette augmentation est due à l'aide de l'État pour payer à une banque les indemnités de sortie des emprunts toxiques. Plus de 600 000 € y sont consacrés. D'un autre côté, le maire s'enorgueillit cyniquement d'une

économie de 100 000 € réalisée par la suppression de 5 postes municipaux. Après les 8 supprimés en 2015, cela porte à 13 emplois en moins à Oullins. Une fois de plus, le maire choisit la finance à l'emploi ; l'indemnité induite à une banque malhonnête plutôt que la lutte contre le chômage. (LGO: PCF, FG, GRAM et non-encartés) ●

**Élu EELV et
apparentés**



Jérémie BLOT

Une démocratie bafouée

Sur le Profil reçu au mois de décembre 2015, une note informait les Oullinois du changement des horaires d'accueil du public à compter du 4 janvier 2016.

En préparant la séance du conseil municipal du 17 décembre 2015, nous découvrons qu'une délibération portait sur l'approbation des changements d'horaires de travail des

employés de la ville et d'accueil du public. Monsieur le Maire prend les décisions et les publie avant même d'obtenir l'approbation des élus du conseil municipal. Nous avons été indignés face à ce mépris envers la démocratie locale et les valeurs de notre république.

Réagissez sur Facebook EELV Oullins ●

Groupe "Oullins au cœur"



François-Noël BUFFET Gilles LAVACHE Clotilde POUZERGUE



Marianne CARIOD Christian AMBARD Louis PROTON



Christine CHALAND Georges TRANCHARD Marie-Laure PIQUET-GAUTHIER



Anne PASTUREL David GUILLEMAN Philippe LOCATELLI



Hubert BLAIN Bruno GENTILINI Blandine BOUNIOL



Emilie CORTIER Adrienne DEGRANGE Clément DELORME



Danielle KESSLER Philippe SOUCHON Françoise POCHON



Marcelle GIMENEZ Bertrand SEGRETAIN Sandrine HALLONET-VAISMAN



Frédéric HYVERNAT Chantal TURCANO-DUROUSSET Sandrine GUILLEMIN



Paul SACHOT

Une ville qui gagne

Le développement des services, des équipements, de l'urbanisme et des commerces auquel nous travaillons sans relâche a fait de notre commune un territoire très attractif où le rapport prix-qualité de vie est l'un des meilleurs de la Métropole.

Les entrepreneurs, les commerçants et surtout les habitants saluent nos actions dans les différents domaines qui les concernent. Développement de zones d'activités économiques et commerciales - Carrefour Market ouvre ses portes ce mois-ci dans le quartier de la Camille -, réhabilitation des espaces publics, construction d'équipements structurants - nouvelle crèche à Ampère -, entretien et mise aux normes de notre patrimoine, création de nouveaux services innovants, notamment numériques... La liste est longue.

Il ne s'agit pas de nous gargariser de ces succès, encore moins de nous reposer sur nos lauriers, mais bel et bien d'informer et d'expliquer ce que sont les enjeux d'avenir pour notre Ville et de quelle manière nous y répondons, en concertation avec celles et ceux qui "vivent la ville". Nul besoin, donc, de s'envoyer des fleurs, le Conseil national des Villes et Villages Fleuris s'en est chargé lorsqu'il nous a décerné notre label première fleur (et bientôt peut-être une seconde, nous y travaillons !)

Nos réalisations, ce sont finalement les autres qui en parlent le mieux. Très régulièrement, les témoignages de commerçants ou d'entreprises récemment installés à Oullins mettent en lumière les raisons de leur choix et leur satisfaction. La presse régionale se fait le relais du potentiel de notre commune. Fin janvier, l'hebdomadaire Tribune de Lyon titrait ainsi un article de trois pages "La Saulaie ambitionne de devenir la Confluence d'Oullins". Ce mois-ci, c'est au tour de Lyon People de consacrer un supplément spécial au bien vivre dans notre Ville...

Les différents projets immobiliers de qualité que nous avons appuyés dans plusieurs secteurs de la Ville ces dernières années, nos actions de développement des espaces verts et de réhabilitation des espaces publics, le réaménagement de la Grande rue, celui des berges de l'Yzeron, le prolongement à venir du métro aux hôpitaux sud et, bien entendu, le futur quartier de

la Saulaie (10% de notre territoire !) constituent d'autres atouts majeurs pour l'essor d'Oullins.

Notre programme d'actions et d'investissements 2016 est le reflet de cette volonté. Il vise à libérer les énergies et à surfer sur la dynamique que nous avons enclenchée au cours des mandats précédents. Nous en voulons pour preuve le déploiement de notre grand plan numérique, à la fois dans les écoles (matériel, tableaux numériques, formation...), mais aussi au service des habitants avec la mise en place du portail famille, véritable guichet numérique pour accéder et s'inscrire de manière simple, rapide et sûre aux services municipaux.

De nombreuses innovations sont encore à venir dans le cadre de ce plan ambitieux ! Elles vont nous permettre de continuer à être une commune toujours plus "connectée" à vos attentes. De profondes modifications seront ainsi apportées à notre site Internet et aux applications qui en découlent pour vous offrir de nouveaux services. Rappelons que notre site est visité plus de 22 000 fois chaque mois et que les comptes de nos réseaux sociaux, Facebook et Twitter continuent de progresser cette année encore !

Ce ne sont que quelques exemples, parmi tant d'autres, qui témoignent d'une réalité : Oullins est une ville qui gagne !

Une ville qui gagne en qualité de vie, en services, une ville qui gagne des prix - ville fleurie, nous en avons parlé, mais aussi labellisation "Agenda 21 local", "Acteur et territoire du développement durable", prix d'architecture, trophée SygerLy dans la catégorie "Lumières", label trois arobases "Ville internet" - Oullins est à la pointe et nous faisons tout pour l'y maintenir.

À tel point que la Ville gagne aussi... des habitants. Les chiffres officiels de l'Insee du mois de janvier indiquent en effet que nous sommes désormais 26 375 Oullinois.

Notre priorité est de poursuivre cette dynamique gagnante sans jamais faire de concession sur la qualité des projets. C'est notre ambition. C'est notre fierté. C'est notre politique, celle qui concilie le développement économique, la qualité de vie, la protection de l'environnement et le progrès social ●

LA MÉMO

6 février · 11h30

Les p'tites histoires du samedi
(dès 3 ans)

10 février · 15h

Textes à dire " Femmes remarquables"
par la compagnie Art Troupain
Résidence la Californie, rue de la
Californie

10 février · 17h

Temps du conte (dès 3 ans)
Mémo Montlouis

13 février · 10h30 et 11h30

Samedi des tout-petits
(de 6 mois à 3 ans)
Sur inscription au 04 26 04 11 71

13 février · 15h

Ciné-club

**Du 16 au 19 et les 23 et 24 février ·
de 10h à 12h et de 14h à 17h**

Atelier "Fais ton cinéma"
(pour les 8-12 ans)
sur le conte de Pinocchio
Sur inscription au 04 26 04 11 71

27 février · 11h30

Mon p'tit ciné
(dès 3 ans)

THÉÂTRE

5 février · 19h

6 février · 15h
Carrés sons
Théâtre musical à partir de 3 ans

Du 9 au 12 février · 20h

12 décembre · 15h
Malentendus
Théâtre
Spectacle bilingue LSF/français oral
Voir p.7

Du 17 au 19 décembre

Le mari, la femme et l'amant
Théâtre

CITOYENNETÉ

5 février · 19h

Conseil municipal
Hôtel de Ville

SPORTS

7 février

Compétition départementale
de trampoline (PLO)
Gymnase Herzog

Jusqu'au 10 février

Inscriptions pour les activités
extrascolaires des 6-14 ans prévues
du 15 au 26 février
Voir p.14

13 février

Tournoi de foot en salle U6-U7
(Cascol Foot)
Gymnase Herzog

14 février

Tournoi de foot en salle U8-U9
(Cascol Foot)
Gymnase Herzog

Du 15 au 19 février

Stage d'hiver U6-U13 (Cascol Foot)
Stade du Merlo

DIVERS

6 février · de 9h à 12h

Portes ouvertes du collège
Pierre-Brossolette
27 rue Diderot

6 février · de 9h à 14h

Matinée boudin (PLO)
27 rue Diderot

6 février · de 9h à 18h

Matinée dansante (FNACA)
Salle des fêtes du parc Chabrières

9 février · 14h30

Loto (UNRPA)
Salle Collovrav

9 février · 19h30

Assistants maternelles : mode d'emploi
Temps d'information et d'échanges entre
parents et professionnels de la petite
enfance
Pôle petite enfance - 60 rue du
Buisset
Sur inscription au 04 37 22 51 80

11 février · de 18h30 à 21h

Café signes pour découvrir la langue
des signes (MJC)
Rue Orsel

13 février · de 10h à 19h

2 ans de la Super Halle
dégustations et gâteau d'anniversaire
105 avenue Jean-Jaurès

16 février · de 14h à 19h

Information sur les cours de
français
Maison des sociétés
Sur rendez-vous au 07 85 61
47 44

21 février · 14h

Loto (Cascol Foot)
Gymnase Herzog

Du 22 février au 18 mars

Inscriptions aux activités
périscolaires du 3^e trimestre
Voir p.9

24 février · de 14h30 à 16h30

Informations sur le diabète
de type 2
Maison des sociétés
Sur inscription au 04 78 60 96 30

25 février

Date limite de dépôt des dossiers
à projet pour l'animation
et l'encadrement des activités
périscolaires 2016/2017
Voir p.9

27 février · 19h

Loto (Sgosff)
Gymnase Herzog

Du 29 février au 25 mars

Préinscriptions scolaires
2016/2017
Voir p.9

HÔTEL DE VILLE

Place Roger-Salengro - BP 87
69923 OULLINS Cedex
tél. 04 72 39 73 13
fax 04 78 50 81 78
www.ville-oullins.fr
contact@ville-oullins.fr
www.facebook.com/Oullins
twitter.com/VilledOullins

Horaires d'ouverture au public :
lundi : 10h - 12h30 / 13h30 - 17h
du mardi au vendredi : 8h30 - 12h30 /
13h30 - 17h

Permanences État civil : samedi : 9h - 12h

N° vert propreté : 0800 717 888

LA MÉMO - 8 rue de la République
tél. 04 26 04 11 71

MÉMO MONTLOUIS - 39 bd Général de Gaulle
tél. 04 78 51 60 17

PISCINE MUNICIPALE - 44, Grande rue
tél. 04 72 66 12 40

POLICE MUNICIPALE : 04 37 20 12 00

PERMANENCES OUVERTES AU PUBLIC

Maison des Sociétés, 37 rue Raspail

Impôts : le 1^{er} mercredi du mois de 9h à 11h,
uniquement en avril, juin, septembre, octobre et novembre

Aide aux victimes

le 2^e mercredi du mois de 14h à 16h30

Conciliateur

1^{er} et 3^e mercredi du mois de 13h30 à 17h
(sur rendez-vous au 04 72 39 73 13)

CICAS (Retraites)

les 1^{er} et 3^e jeudis du mois
de 9h à 12h et de 13h à 16h30
(sur rendez-vous au 0820 200 189)

Avocat-conseil

tous les vendredis de 10h45 à 12h15

Boutique de droit (Amély) : sur rendez-vous
au 04 78 51 59 28

les 3 premiers vendredis du mois de 13h à 17h à la
Maison des sociétés et le dernier jeudi du mois de
13h30 à 16h30 au Centre social de la Saulaie

ENCOMBRANTS

Service voirie et cadre de vie, tél. 04 72 39 73 13

- Déchèterie de Pierre-Bénite - chemin de la Gravière
tél. 04 72 39 21 87

- Déchèterie de Francheville - Z.I. de Taffignon,
29, route de la gare - tél. 04 78 59 04 32

CIMETIÈRE - 96, rue du Perron

tél. 04 72 39 73 18

Ouvert tous les jours de 8h30 à 17h

PERMANENCES

M. Michel TERROR - Député du Rhône
8, rue Victor Hugo
69600 OULLINS
tél. 04 78 50 50 50

M. François-Noël BUFFET - Sénateur du Rhône
57 rue Edouard Herriot
69002 LYON
tél. 04 72 39 36 00 - fax 04 72 39 36 39

la Renaissance
Théâtre Musique



11 mars à 19h
12 mars à 15h

PETER PAN

Théâtre



Dès 8 ans

James Matthew Barrie
Christian Duchange
Compagnie L'Artifice



1^{er} avril à 19h
2 avril à 15h

CARROUSEL DES MOUTONS

Théâtre, cirque, musique



Dès 6 ans

Dirk Van Boxelaere
Fien Van Herwegen
Compagnie d'Irque & Fien (Belgique)

OULLINS LYON MÉTROPOLE
04 72 39 74 91 / www.theatrelarenaissance.com

LYON AUDITION

CORRECTION AUDITIVE DE L'ADULTE ET DE L'ENFANT

Maryline GUSTIN
Sophie DELBORT
Audioprothésistes D.E.



- Evaluation gratuite de votre audition
- Essais[®] d'aides auditives toutes marques adaptées à votre budget
- Suivi individualisé et régulier
- Protection anti-bruit, anti-eau et casque TV

111, Grande rue - Oullins - 04 78 86 97 28

Grignotage. Insomnie. Stress
Ménopause. Post grossesse...
Kilos en trop?
" Ma diététicienne
Ma solution !

OFFRE EXCLUSIVE:
Votre bilan
diététique
offert*

Prenez rendez-vous avec
votre diététicien(ne) : [suivi diététique
naturhouse.fr](http://suivi.diététique.naturhouse.fr)

* Sur présentation de cet encart, un bilan diététique découverte de 15 minutes.
Offre sans obligation d'achat valable une seule fois par personne jusqu'au 31/12/2016.

 **NATUR HOUSE**
Experts en rééducation alimentaire

NATURHOUSE OULLINS
1 place Arlès Dufour - Tél. 04 78 81 83 54
naturhouse.oullins69@gmail.com

GILLES RUILLAT PLOMBERIE

06 20 70 75 02



- devis rapides
- dépannage/installation
- renovation/entretien
- conseils
- sanitaire/chauffage
- fuites eau/gaz
- débouchage sanitaire

gilles.ruillat@sfr.fr
BONNE ANNÉE 2016

41 boulevard Général de Gaulle
69600 OULLINS

Franck & Christel LIRIA

ARTISAN - FLEURISTE
Les Roses Modernes

142, Grande rue - 04 78 51 39 37

Intermarché Oullins, des produits frais, variés et soigneusement sélectionnés

Fiers de faire travailler des producteurs locaux,
des primeurs professionnels et des exploitants responsables

OUVERT
TOUS LES DIMANCHES
8h45/12h30

Intermarché
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

143, boulevard Emile Zola - 69600 Oullins
Lundi à samedi, 8h45-19h45
04 78 51 35 74

LeDRIVE
Intermarché
www.ledriveintermarche.com



VENTE DIRECTE
PRODUITS
FERMIERS



ÉPICERIE
BIO



RESTAURANT
TRAITEUR



C'est le grand jour ! Vos producteurs, épiciers et traiteurs vous invitent
à partager leurs gâteaux d'anniversaire samedi 13 février, venez nombreux !

LA FABRIQUE DES PRODUCTEURS

"Comme une cantine en super mieux !"

Venez découvrir une cuisine d'ici et d'ailleurs
aux saveurs métissées, sur place ou à emporter.

Nouvelles formules à 8,90 €, 10,90 €, 12,90 € et 15,90 €



OUVERTURE DU LUNDI AU VENDREDI DE 10H À 20H
ET LE SAMEDI DE 10H À 19H

105 avenue Jean Jaurès
69600 Oullins

04 78 56 69 72
www.lasuperhalle.fr

